

ARCHIVES

I.C.J.

Communiqué No. 65/9
(Unofficial)

The following information from the Registry of the International Court of Justice is communicated to the Press:

In the course of three public sittings in the South West Africa cases (Ethiopia v. South Africa; Liberia v. South Africa) from Friday, 30 April, to Tuesday, 4 May 1965, the Court heard the views of the Parties, presented by the Honourable Ernest A. Gross, on behalf of Ethiopia and Liberia, and Mr. D.P. de Villiers, S.C., on behalf of South Africa, on South Africa's proposal that the Court hold an inspection in loco.

The next hearing will be held on Friday, 7 May, at 10 a.m., when the Honourable Ernest A. Gross will commence the presentation of the Applicants' oral reply.

The Hague, 4 May 1965.

C.I.J.

Communiqué n° 65/9
(non-officiel)

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, sont mis à la disposition de la presse :

Au cours des trois audiences publiques tenues dans les affaires du Sud-Ouest africain (Ethiopie c. Afrique du Sud; Libéria c. Afrique du Sud) du vendredi 30 avril au mardi 4 mai 1965, la Cour a entendu M. Ernest A. Gross présenter les vues de l'Ethiopie et du Libéria et M. D.P. de Villiers présenter les vues de l'Afrique du Sud au sujet de la proposition de l'Afrique du Sud relative à une visite de la Cour sur les lieux.

Lors de la prochaine audience, qui se tiendra le vendredi 7 mai à 10 heures, M. Ernest A. Gross ouvrira la réplique orale des demandeurs.

La Haye, le 4 mai 1965.